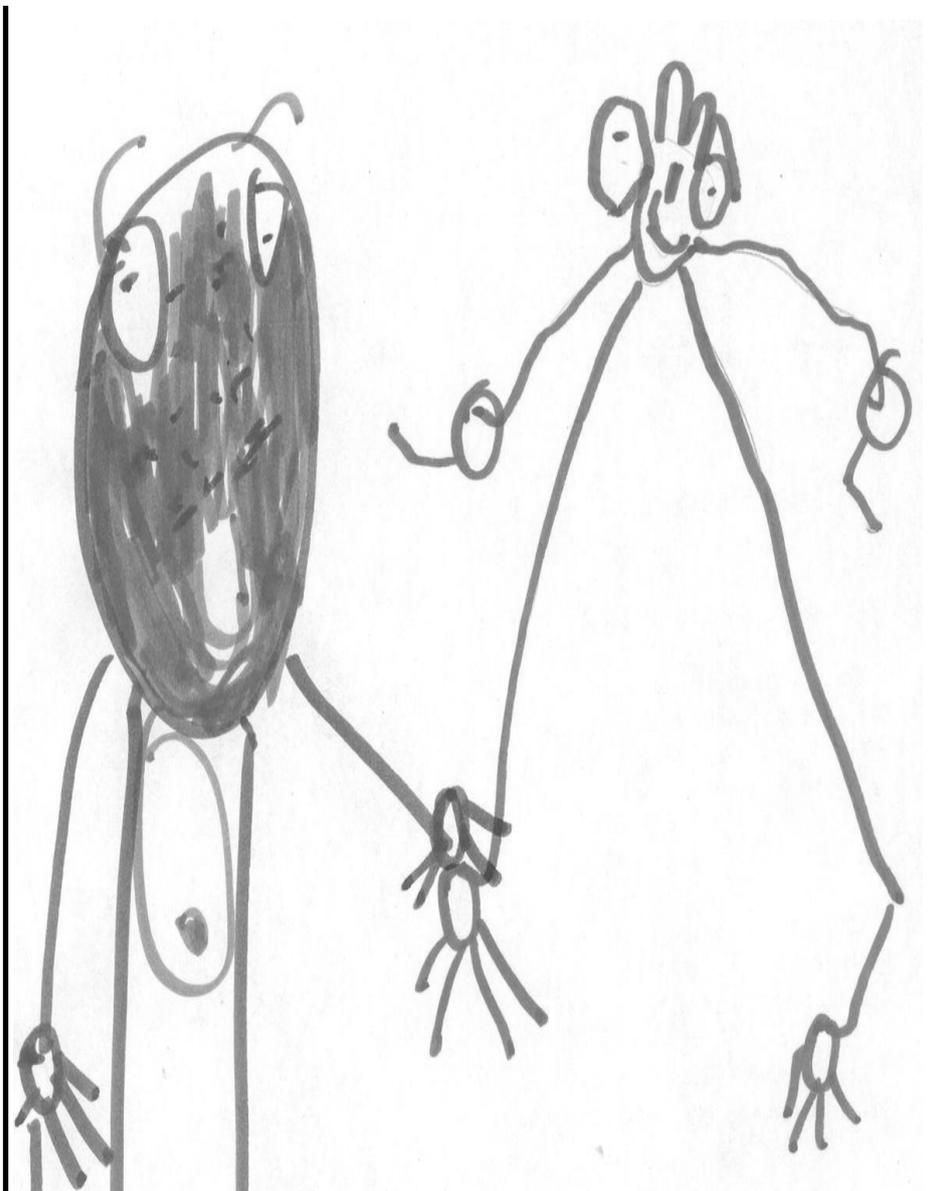


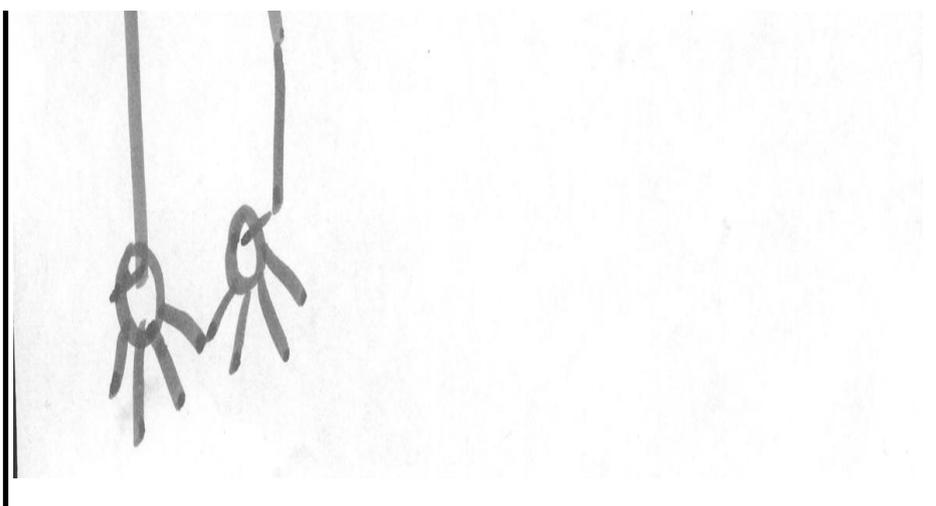
137

Mai 2015

ISSN 0981-6286



ies Freinésies F



Pédagogie Freinet

Sommaire

Relations avec les parents : Pour quoi ? Pourquoi ? - Véronique SCHMITT, Catherine HURTIG-DELATTRE	3
Le conseil d'enfants à l'école Federico Garcia Lorca - Benjamin LACOUR	9
Capsule temporelle - Bruce DEMAUGE-BOST	16
L'histoire de la semaine - Pascal MARIÉ	20
Courrier des lecteurs.....	23

Édito

Deux Freinésies seulement cette année, mais deux bons ! Ce mois-ci, il reflète une fois encore la vie du GLEM, et son thème de l'année : la classe tranquille.

Cette tranquillité, ambitieux objectif, peut passer par une réflexion sur la relation avec les parents. Véronique nous propose un reflet de la rencontre à ce sujet qui a eu lieu à l'école Michel Servet au mois de mars.

Elle peut aussi être le fruit d'un travail sur la participation démocratique à l'école. Suite au week-end que nous avons passé avec Jean Le Gal à Saint Chamond, Benjamin nous explique comment est en train d'évoluer le conseil d'enfants à l'école Garcia Lorca. Au week-end comme à l'école, on a pu se rendre compte que la participation démocratique n'est pas un gage de tranquillité à court terme, mais elle est à coup sûr une richesse dans la vie d'un groupe.

La classe tranquille, c'est aussi une classe où l'on accompagne les élèves pour s'investir et se projeter. Cela peut passer

par la constitution d'une culture littéraire commune comme chez Pascal à Montmelas, ou par les capsules temporelles de Bruce.

Nous aimerions aussi vous parler un petit peu de la tranquillité du comité de rédaction de Freinésies. À l'heure où nous écrivons cet éditto, nous sommes trois autour d'une bonne bière (la Soyeuse de Rontalon), devant un balcon avec vue sur le Bugey, nous nous apprêtons à passer à table autour d'un collier d'agneau avec des salsifis à la provençale. Comme nous trouvons que nos échanges, la bière et le reste sont agréables, nous pensons qu'il serait égoïste de ne pas le faire savoir et d'inciter qui voudra à nous rejoindre dès l'année prochaine. Et comme nous aimerions savoir si Freinésies a du sens au-delà de nos sympathiques retrouvailles périodiques, nous ouvrons dès ce numéro une rubrique « Courrier des lecteurs » qui ne demande qu'à être complétée dès le prochain numéro !

Le comité de rédaction

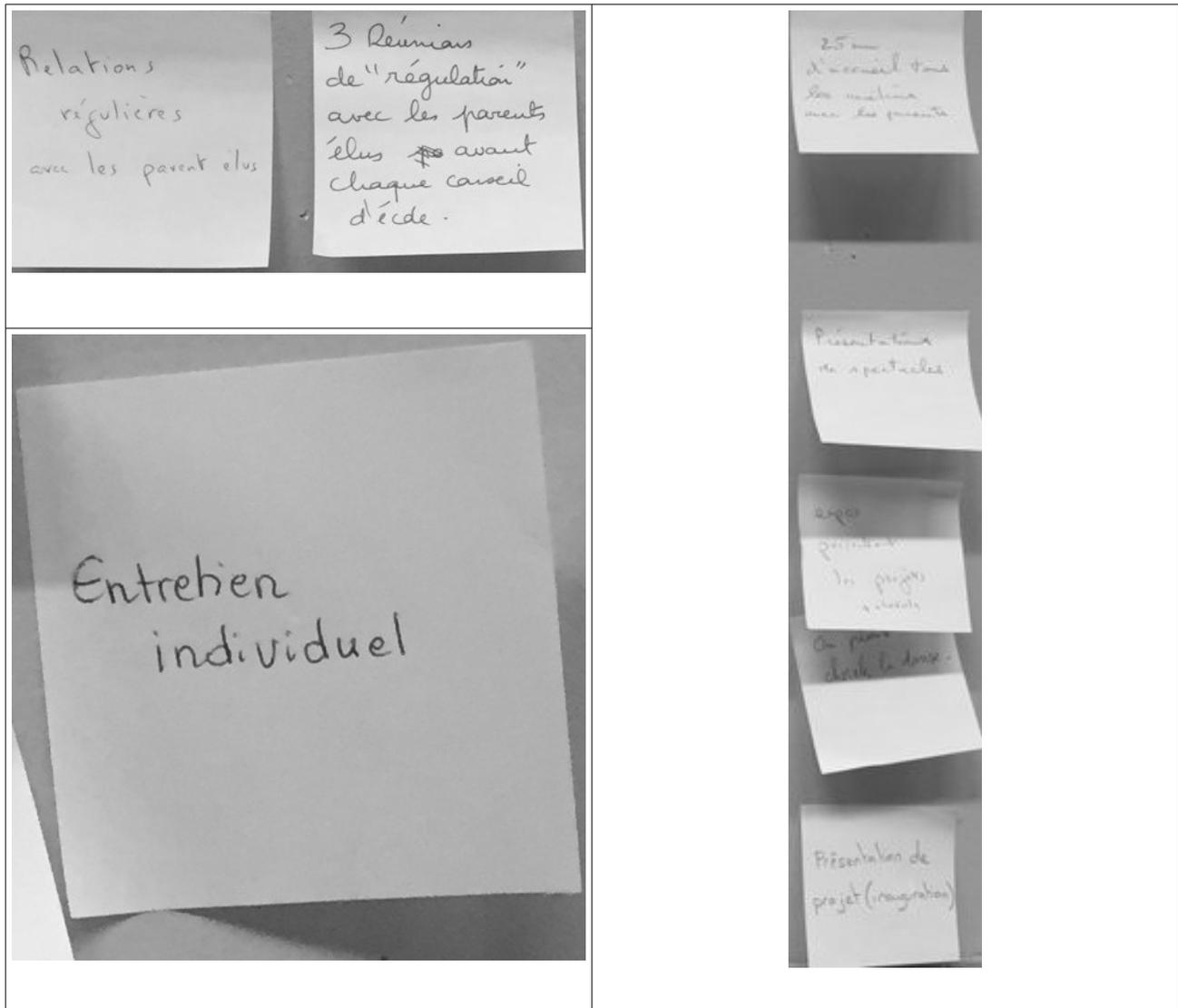
	CONSENSUS	CONTROVERSE
TRACE 3	<p style="text-align: center;">Entretiens individuels</p> <p>Pour se rencontrer Parce que</p> <p style="padding-left: 40px;">Échanger sur l'enfant globalement, établir une confiance</p> <p style="padding-left: 40px;">Ça donne place à chacun mais à <u>sa</u> place</p> <p>Que les parents connaissent l'école (lieu) et ce qu'y vit leur enfant</p> <p>Donner la place à l'oral (≠ culture écrite de l'école)</p>	Faire un compte-rendu de réunion ou pas.
TRACE 4	<p>. Parce qu'il faut accompagner les parents dans un cheminement, en cherchant un équilibre entre constat lucide et objectif, et une bienveillance et une considération qui favorise une fierté des parents et une relation de confiance.</p> <p>. Chercher la limite entre conseil et intrusion moralisatrice.</p>	Faut-il forcer tout le monde à venir ?
TRACE 5	<p>. Établir un lien de confiance mutuelle.</p>	<p>. Informer les parents ou échanger des infos mutuelles ?</p> <p>. Faire entrer les parents dans l'école, oui, mais accepte-t-on qu'ils ne soient pas d'accord avec nous ?</p>
TRACE 6	<p>. Expliquer mais pas justifier, ne pas être dans la séduction.</p> <p>. Établir un lien de confiance dans l'intérêt de l'élève.</p> <p>. Vaut mieux être différent à plusieurs que différent tout seul.</p>	<p>. Probablement les questions de laïcité mais on n'est pas sûres (enfin...) parce qu'on n'a pas eu bien le temps d'approfondir.</p>

Relations avec les parents : Ce que nous faisons.

Dans le cadre du programme de l'année scolaire 2014-2015, une rencontre du GLEM s'est tenue sur le thème de la « Relation avec les familles ».

Chacun a écrit sur des post-its ce qu'il fait.

Photos prises par Véronique Schmitt



alimenter un
blog

Désamorcer
par téléphone
en cas de
problème

rendez-vous
sur demande
des parents

Poser une limite
(horaire) de fin,
au préalable d'une
réunion ou entretien

Répondre à
chaque mot
dans le cahier
de liaison.

Prendre du
temps pour
les entretiens
individuels

Faire la
queue

rester
souriante

Tenir une
Posture
professionnelle

Médiation

renouveler
sans cesse
et par tous les
moyens possibles
la ^{bonne} idée qu'ils
sont des acteurs ^{essentiels}

Conseil d'école
ouvert à tous
les parents.

Equipes
éducatives

Rendre
l'école
lisible

Avec l'Amicale
Organisation
de temps
conviviaux
(Fêtes, apéro...)

Participation
aux réunions
et aux activités
initiées par
l'association
de parents d'élèves

Le dis bonjour

Disponibilité

Semaine du
plurilinguisme :
tps convivial en fin
de semaine (pâté repas)

Repas du monde:
chacun apporte qq chose
et mange Ensemble

Repas du
monde ~~avec~~ de
tous les pays
et enfants

Fête de l'école

Le conseil d'enfants à l'école Federico Garcia Lorca

Benjamin Lacour

Depuis de nombreuses années, un conseil regroupant tous les élèves de cycle 3 a lieu à l'école Lorca une fois par mois. Aujourd'hui, cela représente environ 140 élèves.

Les sujets qui y sont abordés sont en principe ceux qui concernent tout le cycle : le règlement de la cour (gestion des espaces notamment), la maison d'édition, les propositions d'achat de matériel collectif, les propositions de projet pour le cycle (organisation d'un tournoi de ping-pong, de rubik's cube...).

Ce n'est pas un lieu de règlement de conflit. Les conflits entre élèves de différentes classes sont gérés pendant les récréations.

Nous avons profité de la venue de Jean Le Gal qui a assisté à l'un de ces conseils cette année, pour ré-interroger le mode de décision ainsi que le cheminement des propositions.

Ce qui n'a pas changé :

Le conseil a lieu une fois par mois.

Une classe s'occupe de l'organisation de deux conseils consécutifs.

Elle établit l'ordre du jour, des élèves remplissent différents rôles lors du conseil :

- un président de séance
- un secrétaire qui note les propositions
- deux donneurs de parole (l'un note les inscrits, l'autre donne la parole)
- un élève qui note les gêneurs (les gêneurs sont signalés par les adultes)
- deux élèves sont responsables du décompte des votes

Ce qui a changé :

Le cheminement des propositions

Jusqu'à présent, la manière de proposer un point à l'ordre du jour n'était pas uniforme. Selon les classes, les élèves passaient par leur conseils, ou pouvaient le faire individuellement,

directement vers les organisateurs.

Inconvénient : nous nous sommes souvent retrouvés à discuter en grand groupe d'une proposition non suffisamment préparée. Cela pouvait produire des discussions interminables qui tournaient parfois en rond.

Aujourd'hui : une proposition doit être formulée préalablement en conseil de classe (ou conseil des maîtres si c'est une proposition d'adulte), qui vérifie qu'il s'agit bien d'un sujet à traiter en conseil d'enfants et qui affine la proposition.

La proposition est alors transmise à la classe organisatrice qui la communique à tout le monde. Tous les autres conseils doivent alors aborder préalablement le sujet et désigner un rapporteur pour faire état de la réflexion.

Avantage : le conseil est plus efficace car les propositions sont mieux préparées.

Les enfants sont plus concernés car ils ont déjà réfléchi aux sujets abordés.

Le mode de décision :

Avant, les décisions se prenaient à la majorité des voix (50%+1 voix). Mais les adultes se concertaient souvent en direct pour apprécier du bien-fondé d'un vote.

Aujourd'hui :

Lors du conseil d'enfants, chaque rapporteur prend la parole. Le président de séance essaye alors de dégager une proposition qui pourrait faire consensus. (Quelqu'un est-il contre ?)

S'il y a consensus, la proposition est adoptée.

S'il n'y a pas consensus, un temps de discussion est pris, pour essayer d'affiner la proposition. C'est là que les individualités peuvent être prises en compte.

Puis la proposition affinée est à nouveau soumise au consensus. En cas d'échec, la proposition est alors renvoyée aux conseils de classe pour être retravaillée (sauf si la décision revêt un

caractère d'urgence, un vote est alors organisé).

Lors du conseil d'enfants suivant, un vote est organisé s'il n'y a toujours pas consensus.

La mise en place de ce nouveau dispositif est encore trop neuve pour en dégager clairement les avantages et inconvénients.

La recherche de consensus semble plus constructive et implique plus d'élèves dans la recherche d'une solution collective. Cela évite aussi de mener certains à voter sur des questions qui ne les concernent pas directement.

Mais les avis sont partagés sur la prise en compte des minorités.

On peut penser qu'elle est mieux

prise en compte dans la recherche de consensus— car on essaiera de trouver une solution adaptée à tous.

Mais on peut aussi concevoir qu'un élève qui est contre une proposition se sente plus entendu s'il a pu voter, même en étant minoritaire, que s'il a renoncé à s'élever contre tous.

Enfin se pose le problème des personnes qui bloquent tout consensus pour exister. C'est la minorité de blocage. Elle existe chez les adultes (on a pu en faire l'expérience même dans des groupes de travail Freinet). Elle existe aussi chez les enfants. C'est très pénible pour tous, car quand une proposition doit faire deux allers-retours (conseils de classe/conseil d'enfants), c'est très long et on risque de perdre le sens en route.



Ce qui a été traité depuis le nouveau fonctionnement

Établir un règlement pour les billes

Cette proposition émane d'un enseignant qui trouvait qu'il y avait trop de litiges lors de parties de billes au cours desquelles les joueurs n'étaient pas d'accord sur les règles. La proposition de mandater un conseil de billes ouvert à tous, pour établir ce règlement a donc été formulée au conseil des maîtres et relayée en conseils de classe. Lors du grand conseil, tous les représentants étaient d'accord et il a été décidé de créer ce conseil de billes tenu pendant une future récréation.

Le règlement des billes a été établi, puis lu à la radio et au conseil d'enfants suivant. Il n'a pas eu besoin d'être validé par le conseil d'enfants, puisqu'il était ouvert à tous.

Constitution d'un conseil de foot.

Nous avons constaté que les points concernant le football lors des récréations prenaient souvent une part importante du conseil d'enfants, alors qu'ils ne concernaient qu'un minorité d'élèves. Il a donc été proposé de constituer un conseil de foot, de même nature que le conseil de billes : ouvert à tous et souverain sur le

foot.

Là aussi, la proposition a été adoptée à l'unanimité.

Création d'une coopérative de cycle

Un élève a proposé de créer une coopérative de cycle pour l'achat de matériel collectif (jeux de cour, palets de air hockey, balles de ping pong), grâce à une cotisation de chaque coopérative de classe.

Jusqu'à présent, les achats collectifs se faisaient au coup par coup, avec une contribution ponctuelle de chaque classe.

Cette fois, il n'y avait pas consensus : certaines classes étaient pour, d'autres estimaient que, les achats étant peu fréquents, le système de contribution ponctuelle était satisfaisant. D'autres classes encore craignaient de ne pas pouvoir assumer la cotisation (annuelle ou mensuelle ? Pas précisé dans la proposition).

Le consensus n'étant pas atteint et les différents arguments ayant été formulés, la proposition a été renvoyée aux différents conseils de classe et des maîtres.

Lors de cette phase, une amélioration a été proposée : au lieu de demander une cotisation de chaque classe, on pourrait alimenter la coopérative de cycle par la vente des petits livres, dont les bénéfices étaient jusque-là distribués aux différentes classes.

Cette amélioration a été soumise à tous les autres conseils et, lors du conseil d'enfants suivant, elle a été adoptée à l'unanimité.

Jouer au handball sur le terrain de sport pendant les récréations

Un petit groupe d'élèves fait la demande de pouvoir utiliser le terrain de sport (utilisé de fait depuis la rentrée pour le foot) pendant les récréations.

Lors des discussions préalables dans chaque classe, différentes propositions sont élaborées :

- reprendre le fonctionnement de la fin d'année précédente : la moitié des récrés pour le foot, l'autre pour le hand.

- prendre en compte le plus grand nombre de footballeurs et proposer 4 récrés pour le hand.

L'animateur de séance soumet ces deux propositions au consensus, qui n'est pas atteint (pour les 4 récrés, il y a 1 élève

contre).

Lors de la discussion, il apparaît que cet élève trouve que 4 récréations c'est trop, et qu'une suffirait. Un temps de discussion s'engage, lors duquel les adultes soulignent les concessions faites par tous les autres.

Lors de la nouvelle tentative de consensus, trois élèves sont contre la proposition.

La proposition est donc renvoyée aux conseils de classe.

Mais la question de la situation en attendant est posée : il semble que le seul règlement qui puisse être appliqué doive être le dernier adopté en conseil l'année précédente, à savoir la moitié des récréations.

Cela peut sembler un peu manipulateur pour les trois « résistants ». Après analyse, il apparaît que l'erreur a été de ne pas avoir soumis le règlement de cour au conseil en début d'année. La reconduction ne devrait pas être tacite alors qu'une partie du groupe a changé.

Cela dit, la règle n'est pas utilisée par les handballeurs qui ne sont pas suffisamment organisés pour constituer deux équipes et exercer leur droit d'utiliser le terrain lors des récréations.

Pour élaborer ce fonctionnement, nous avons utilisé le document de Jean Le Gal joint en annexe, issu de « La participation démocratique à l'école ».

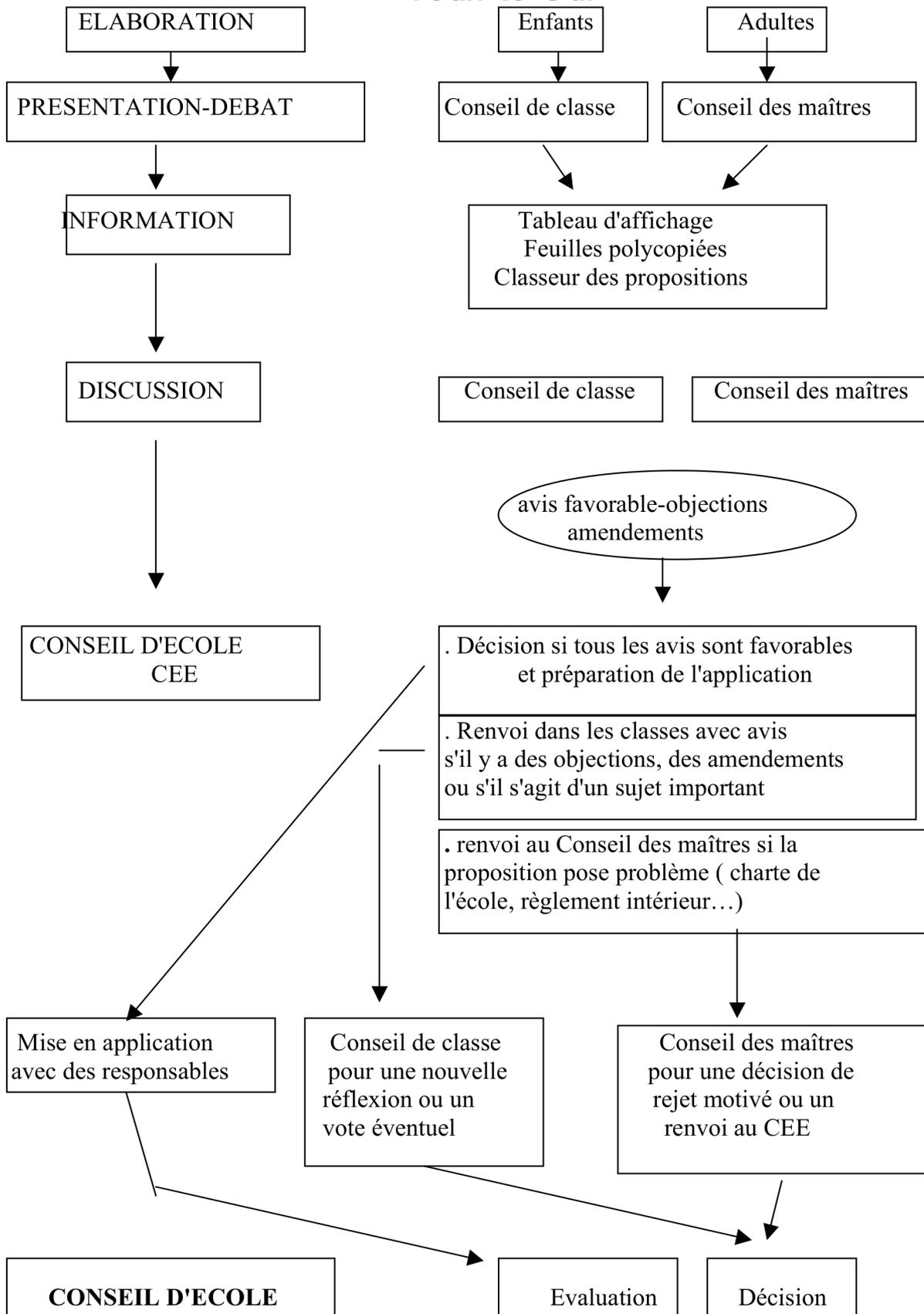
http://www.meirieu.com/ECHANGES/legal_participation.pdf

En annexe également :

- *Ordre du jour des deux derniers conseils d'enfants*
- *Compte-rendu du conseil de footballeurs*
- *Compte-rendu du conseil de billes*

Cheminement d'une proposition

Jean Le Gal



Ordre du jour du conseil du jeudi 12 mars

- Information sur les Célestines : Faïk.
- Information sur la salle polyvalente.
- Proposition de remettre en service les fiches d'inscription à la cantine.
- Proposition de créer un comité de billes afin d'établir un règlement.
- Proposition de créer un comité de foot.
- Rappel sur l'utilisation de la salle polyvalente pendant les récréations.

Points sur le conseil du mercredi 8 avril 2015

Information :

Djamel : le foot

Faïk : les célestines

Nicolas : info sur le règlement des billes (pocket)

Sawsène et Marvin : info sur les sachets de yum yum par terre

Insa:les pépites par terre

Idriss :info sur les toilettes

Décisions ::

Classe de Nicolas:d'accord sur la coopérative

Classe d'Eric:d'accord sur la coopérative

Classe d'Olga : d'accord sur la coopérative

Classe de Bruce : d'accord sur la coopérative

Classe d'Emmanuelle :d'accord sur la coopérative

Propositions :

Dany et Camille : prendre une récréation pour le hand-ball

interdire les chasses sur les terrains de foot

LE REGLEMENT DES BILLES – Mars 2015

- On n'a pas le droit de quitter la partie
- On tire avec un seul doigt sans prendre la bille
- On peut s'auto-arbitrer. Mais si on a fait trois problèmes, on doit être arbitré, par une ceinture jaune ou plus
- Il est interdit de faire « traînette » ou « contrôle » et « pied »
- On joue en 4 points
- Les spectateurs doivent reculer et ne pas déconcentrer
- Les billes sont posées au sol au début de la partie
- On tire chacun à son tour sauf quand on marque
- Le terrain n'est pas limité

Décisions du conseil de foot

du vendredi 20 mars 2015

Arbitrage :

Il y a obligatoirement un arbitre pour pouvoir organiser un match.

L'arbitre veille à la bonne application des règles de la FIFA.

L'arbitre doit avoir le brevet ou être en formation (sous la surveillance d'un arbitre officiel ou d'un adulte).

Seul le capitaine peut parler à l'arbitre et sur un ton correct.

Les remises en jeu et les fautes (6 mètres, coup franc, penalty, corner et touche) :

Pour les 6 mètres, après avoir tiré une fois, il faut attendre que tous les autres joueurs aient tiré à leur tour.

Celui qui subit ou provoque la faute est prioritaire pour la jouer (coup franc, penalty, corner).

Pour les touches c'est le joueur qui va chercher le ballon qui fait la touche.

Les équipes :

Les champions font les équipes et se retrouvent obligatoirement capitaines de leur équipe.

Voici la liste des joueurs pouvant faire les équipes : 1 Ethaniel, 2 Sofiene, 3 Almami et 4 Rrezart

(1 contre 2, 1 contre 3, 1 contre 4, 2 contre 3, 2 contre 4, ou 3 contre 4)

C'est par un *Atifoumi sec* que les capitaines choisissent qui appelle en premier.

Les équipes sont faites le lundi matin

pour toute la semaine.

Pendant la constitution des équipes par les capitaines, le refus d'une sélection entraîne la non-participation aux matchs de la semaine.

Le gardien est choisi pour toute la récréation. Il n'y a pas de changement possible pour un penalty !

Le matériel :

Le tirage au sort pour les chasubles se fait par un *Atifoumi sec*. L'équipe qui prend les maillots choisit le terrain et récupère le ballon pour la mise en jeu et cela pour toute la semaine.

Les maillots sont enfilés correctement et replacés dans le sac à la fin du match.

Les retardataires :

Si le match a déjà commencé, les retardataires peuvent rejoindre leur équipe en cours de match, mais ils doivent obligatoirement avoir l'accord de l'arbitre pour rentrer sur le terrain.

Sanctions :

Le non-respect des règles entraîne un carton jaune ou directement un carton rouge, suivant la gravité de la faute. Le carton rouge entraîne obligatoirement 2 matchs de suspensions voire plus en fonction de la décision de la commission de discipline.

Liste des participants à la réunion :

Rrezart, Wassim, Youness, Mohamed, Idriss, Dany, Djamel et Nicolas.

CAPSULE TEMPORELLE

Écrire à sa version 2.0

Bruce DEMAUGÉ-BOST
École Federico García Lorca
Classe de cycle 3
1 rue Robert Desnos
69120 Vaulx-en-Velin

“Un adulte, c'est un enfant qui a renoncé.”
Camille Chamoux



Dans le milieu des années 1980, je m'étais adressé un courrier scellé, à n'ouvrir que le 1^{er} janvier 2000. À cette date (lointaine), nous étions censés avoir des voitures volantes, des robots domestiques et pouvoir plus ou moins nous téléporter où nous voulions (en particulier sur la Lune). Bon, le contrat scientifique n'a pas tout à fait été respecté, mis à part l'aspirateur automatique dont la batterie rend l'âme trop rapidement.

Lorsqu'au détour d'un échange les élèves réalisent que je suis né au siècle dernier, à une époque où les CD, les téléphones portables et *Youtube* n'existaient pas, et où il n'y avait que trois chaînes à la télévision, je perçois une lueur d'effroi et de commisération dans leur regard. Il m'est alors arrivé d'ajouter que, quand j'étais petit, c'est toute la vie qui était en noir et blanc (mais je ne le fais plus car je crois que cela crée chez certains des représentations bien erronées...)

Jeudi dernier, nous avons achevé la lecture de certains chapitres de *Ma Dolto*, de Sophie Chérier, par le très beau *Post-scriptum* qui traite des désirs d'enfants et des adultes qui aident, ou pas, à grandir, dont voici un extrait : « Moi, quand je rencontre un adulte qui me plaît, qui m'intéresse, je lui demande :

– Qu'est-ce que vous vouliez faire quand vous étiez petit ?

La question fait sourire ou déroute. Elle touche, quelquefois. Mais les réponses sont sans équivoque. Les plus heureux d'entre nous, les plus chanceux, les plus libres, les plus volontaires, sont ceux qui sont restés fidèles à leurs rêves, à leurs projets d'enfant. Les autres en gardent la nostalgie. » (p.300)

Cela m'a conduit à indiquer aux élèves que, dès le lendemain, j'allais leur proposer d'« écrire à quelqu'un qu'ils connaissent mieux que personne mais qu'ils ne rencontreront jamais et qui ne leur répondra pas. » Autant dire qu'ils ont cherché, en vain, un bon moment qui pourrait être le destinataire. Lorsque je leur ai dévoilé le pot-aux-roses – qu'ils s'écrieraient à eux-mêmes, âgés de vingt ans de plus – tous ont été extrêmement enthousiastes. L'un d'entre eux s'est cependant inquiété : « Mais ça veut dire que pendant vingt ans, il ne faut pas qu'on ait d'accident !? »

Le lendemain, je suis arrivé avec les petits livres et les enveloppes de bristol à confectionner, ainsi que quelques bâtons de cire à cacheter multicolores, un sceau, un ruban et un peu de peinture dorée. Nous sommes convenus que le contenu des petits livres serait confidentiel. Je me contenterais de répondre aux questions d'orthographe et d'aider, si besoin au pliage et surtout au scellement...

Certains ont proposé quelques améliorations, comme d'ajouter leur signature actuelle... ou le nom de leur amoureux/euse du moment ! J'ai précisé que le verso de la feuille du petit livre pouvait être librement utilisé, pour écrire et/ou dessiner... Penser à bien indiquer le nom de famille des amis actuels...

Ils ont ainsi découvert l'odeur si caractéristique de la “vraie” cire à cacheter (celle qui noircit et fait tomber des gouttes enflammées sur le papier), ainsi que l'intérêt des nouveaux produits qui ne sentent (presque) plus rien mais s'avèrent plus pratiques.

Dans les petits livres qu'il m'a été demandé de plier, j'ai vu furtivement passer quelques choses bien touchantes. Certains craignent de ne pas être capables de tenir aussi longtemps sans ouvrir leur “capsule temporelle” (un CE2 a même déclaré : « *Moi, je crois que, ce soir, je l'ouvre !* »). Afin de la mettre à l'abri (en particulier des petits frères et sœurs, mais également d'eux-mêmes, donc), une élève a suggéré de demander aux parents de la ranger avec les passeports. C'est sans doute l'endroit le plus sécurisé de la maison...

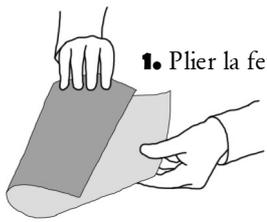
Quant à l'évaluation de la séquence, elle est prévue le mardi 27 février 2035. Si ce n'est pas de la planification, ça ! ;o)

dimanche 1^{er} mars 2015

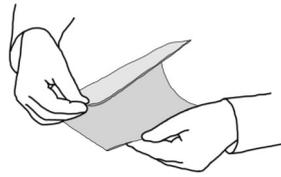
NB : On peut bien entendu envisager d'ajouter une photo, un ticket de bus, de spectacle, etc...



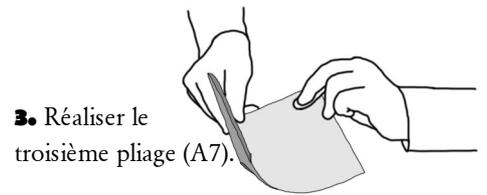
Pour faire de la page suivante un petit livre...



1. Plier la feuille A4 en deux.



2. Plier de nouveau la feuille en deux (A6).



3. Réaliser le troisième pliage (A7).



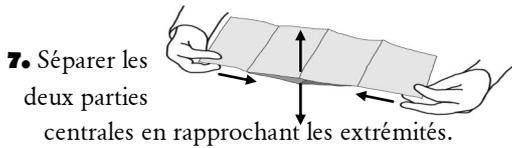
4. S'assurer de la précision du pliage.



5. Découper au cutter le pli supérieur de la face avant.



6. Replier dans le sens de la longueur, le long de la fente centrale.



7. Séparer les deux parties centrales en rapprochant les extrémités.



8. Replier les deux dernières pages sur les deux premières.

Sommaire

- Article
- Pliage du petit livre & photographie
- Petit livre
- Enveloppe à découper, coller et sceller



Si oui, quels seront leurs prénoms ?

◆ Aurai-je un ou des enfants ?

◆ Serai-je en couple ?

◆ Où habiterai-je ?

Dans 20 ans...

MA FAMILLE

Je m'écris à moi-même... Dans 20 ans, lorsque j'ouvrirai cette enveloppe et retrouverai ce petit livre, j'aurai . . . ans. Aurai-je réussi à réaliser mes rêves et mes projets ? La société aura-t-elle beaucoup changé ? Ce que j'imagine du futur se sera-t-il réalisé ? La réponse se trouve dans les pages qui suivent...

◆ Voici ma signature actuelle :

MES AMIS

Aujourd'hui...

◆ Mes meilleurs amis sont :

◆ L'aliment que j'apprécie le moins est :

◆ Ma star préférée, c'est :

◆ Mon sport favori est :

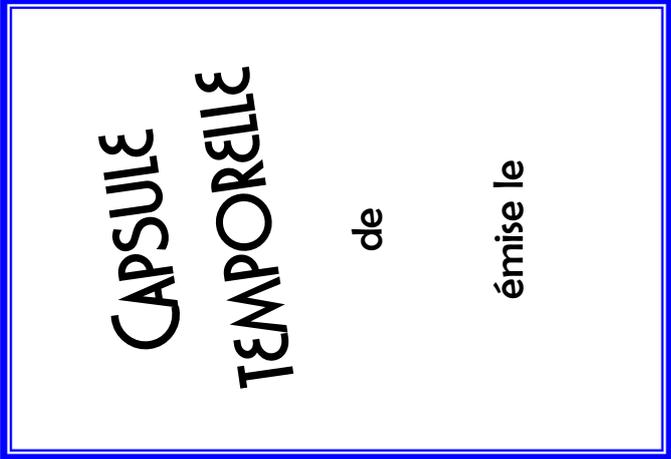
◆ La chanson que j'écoute le plus c'est :

◆ Mon film préféré, c'est :

◆ Mon jeu favori est :

◆ Mon livre préféré, c'est :

◆ Mon plat préféré est :



MES ENVIES

Dans 20 ans...

◆ Quel(s) métier(s) exercerais-je ?

◆ Quel(s) pays aurais-je visité(s) ?

◆ Quels seront mes passe-temps favoris ?

.....

MES PROMESSES

◆ Qu'est-ce que je promets d'avoir réalisé d'ici 20 ans ?

◆ Quelle chose sympathique m'engage-je à faire le jour de l'ouverture de l'enveloppe, pour célébrer l'événement ?

.....

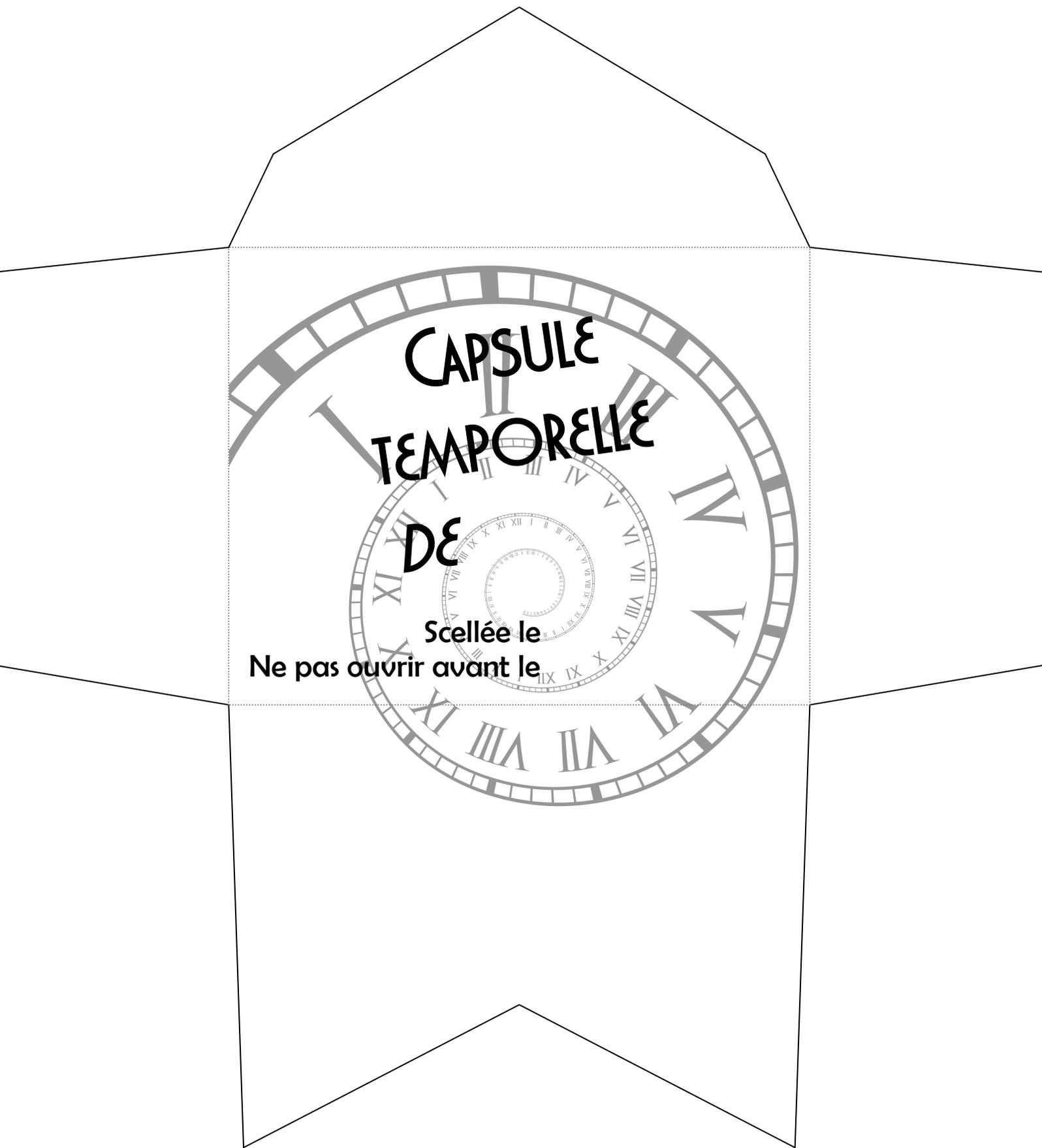
Mes camarades de classe d'alors sont censés avoir ouvert leur enveloppe aujourd'hui. Et si je les (re)contactais ? Et si je demandais de mes nouvelles à mes enseignants de l'époque ? Ils en seraient certainement ravis...



Les Editions Célestines
février 2015
<http://petitslivres.free.fr>

*Et si je créais
une nouvelle capsule,
à ouvrir dans 20 ans ?*

Cet exemplaire de
Capsule temporelle,
initié par Bruce Demaugé-Bost,
peut être le premier d'une (longue) série...



**CAPSULE
TEMPORELLE**

DE

Scellée le
Ne pas ouvrir avant le

« L'histoire de la semaine »

Pascal Marié
Ecole de Montmelas St Sorlin (69)
février 2015

Où ?

- Au regroupement

Quand ?

- Une fois par jour, tous les jours de la semaine

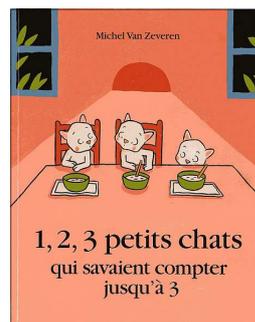
Qui ?

- Tous les enfants de la classe : PS (15) - MS (6) - GS (6)

Objectifs

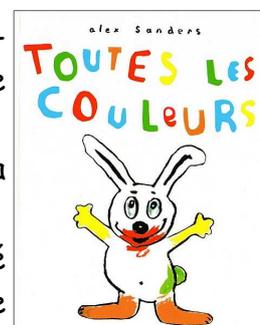
Compétences (BO n°3 Hors Série du 19 juin 2008) :

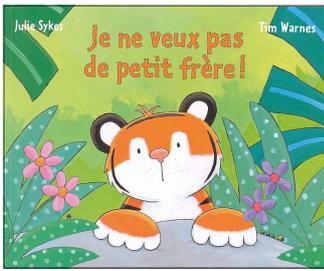
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes.



Dispositif et déroulement

- Toutes les 2 semaines, je lis une « *histoire de la semaine* ». L'autre semaine, c'est un enfant qui choisit chaque jour l'album que je lirai
- Tous les jours de la semaine « *histoire de la semaine* ». , je lis la même histoire. Je la lis donc 4 ou 5 fois.
- Je lis chaque double page en ayant l'intérieur de l'album tourné vers moi. Ayant terminé la lecture de la double page, je présente au groupe classe cette dernière.
- Et ainsi de suite pour chaque double page.
- Cela prend entre 5 et 10 minutes.
- Je ne donne aucune explication tant sur le plan syntaxique que sur celui du vocabulaire. Sauf exceptionnellement, si un mot et/ou une expression me paraissent trop compliqués et sont indispensables à la compréhension de l'histoire.
- C'est seulement après la dernière lecture que nous discutons de l'histoire : compréhension du scénario, explication de quelques mots et impression/réactions des enfants.
 - Je favorise les histoires de randonnée ou d'accumulation.
 - Les livres « *histoires de la semaine* » sont rangés dans un bac spécial de notre bibliothèque de classe.
 - Le texte de l'histoire est enregistré avec des jingles pour





repérer les moments où il faut tourner la page du livre. Cela permettra aux enfants de réécouter l'histoire, soit sur des temps d'accueil, soit en introduction d'une activité dirigée autour de l'histoire. Quelques exemples de ces activités : retrouver les illustrations /les personnages qui ne font pas partie de l'histoire (illustrations scannées/imprimées/plastifiées/

découpées) ; en cachant le livre, faire correspondre un paragraphe lu à une illustration ; avec un plan du lieu et des personnages en « 3D » refaire l'histoire...



- Le livre, après la semaine de lecture face au groupe-classe, sera disponible en plusieurs exemplaires. Il est en grand format pour la lecture au groupe-classe et en petit format (par exemple, la collection « Lutin » à l'École des Loisirs) pour une écoute à plusieurs (5 élèves) au « coin-écoute ». Le « coin-écoute » est un dispositif qui relie un lecteur MP3 à 5 casques audio). Et en général, des fiches de lecture/écriture et/ou de mathématiques sont associées aux histoires. Ces fiches s'intégreront au « plan de travail » des enfants.

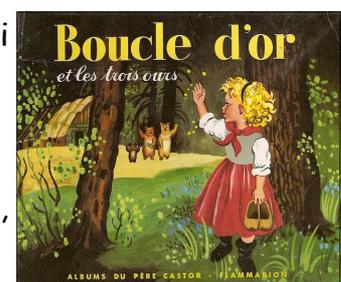
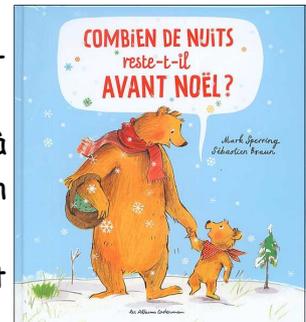


Réponses des enfants

- Grande écoute au moment de la lecture.
- Je perçois, au fur et à mesure que la semaine avance, que les enfants anticipent sur la suite de l'histoire. Ils s'approprient le scénario.

rio.

- Les enfants ont bien pris l'habitude de ne pas intervenir pendant la lecture.
- De nombreux enfants sont capables de raconter l'histoire à l'aide du livre (Ô malheur à moi ! Je n'ai pas évalué de façon précise...)
- Ce sont les livres les plus demandés lorsque les parents sont présents à l'accueil et que ces derniers lisent des livres aux enfants.
- Ce sont les livres les plus « lus » en autonomie par les enfants.
- Des expressions, des tournures de phrases sont intégrées par les enfants. Elles réapparaissent parfois quand ces derniers inventent des histoires.
- Au fil du temps, les enfants parviennent à faire des rapprochements entre les différentes histoires (pareil, c'est de l'évaluation « à la louche ») : même auteur, même ruse, même personnage, scénarii se rapprochant...



Conclusion

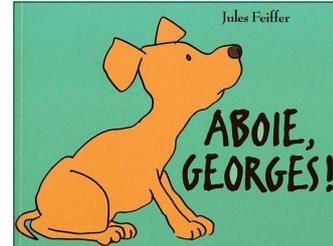
- Ayant les enfants pendant 3 ans, à la fin de la maternelle,

chaque enfant a un bagage d'une bonne trentaine d'histoires.

- Ces « histoires de la semaine » créent un réel patrimoine littéraire de classe.
- Les mêmes livres sont parfois travaillés à 2 années d'intervalle. Ce qui permet à un même enfant d'éprouver une même histoire à 3/4 ans puis à 5/6 ans. Avec toutes les conséquences cognitives que vous pouvez imaginer...

**Liste des « histoires de la semaine »* de l'année
2014/2015 :**

- 4 « Histoires de lire », Éd. Odilon (4, 06/10)
- 4 « Histoires de lire » sur Noël (7, 01/12)
- Combien de nuits reste-t-il avant Noël ? (8, 15/12)
- Anton et les rabat-joie (13, 16/03)
- La provision de bisous de Zou (14, 30/03)
- 4 « Histoires de lire » (15, 27/04)
- Plouf ! (16, 11/05)



Contes à structure répétitive ou accumulative :

- Toutes les couleurs (1, 02/09)
- A la sieste tout le monde (2, 08/09)
- Je mangerais bien une souris (3, 22/09)
- 1, 2, 3, petits chats qui savaient compter jusqu'à 3 (5, 03/11)
- Je ne veux pas de petit frère (6, 17/11)
- Roule Galette (9, 05/01)
- Boucle d'Or et les trois ours (10, 19/01)
- Aboie, Georges ! (11, 02/02)
- Et pourquoi ? (12, 02/03)
- La plus mignonne des petites souris (17, 26/05)
- Gruffalo (18, 08/06)
- L'anniversaire de Mr Guillaume (19, 22/06)



* avec ordre approximatif de passage dans l'année

Courrier des lecteurs



BIMESTRIEL D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE
Édité par le Groupe Lyonnais de l'École Moderne
Pédagogie Freinet
École François Mansart
7 rue des Frères Lumière
68000 SAINT-PRIEST

ISSN 0981-6186

2014-2015 : vingt-cinquième année

Abonnement compris dans l'adhésion à l'association.
Pas de vente au numéro.

Directeur de publication :
Benjamin Lacour
83 avenue du 8 mai 1945
Allée 11
69120 VAULX-EN-VELIN

Impression spéciale : GLEM École Mansart
7 rue des Frères Lumière 68000 SAINT-PRIEST